

COMMUNE DE BASTELICA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 11 août 2018, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur François Joseph CRISTOFARI, demeurant à BASTELICA.
Né à BASTELICA, le 10 décembre 1922.
Décédé à CAURO, le 8 avril 2014 ;

Monsieur Michel CRISTOFARI, époux de Madame Marie Dominique SCAPULA, demeurant à BASTELICA. Né à BASTELICA, le 19 mars 1934.
Décédé à BASTELICA, le 22 novembre 2015 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé à raison de moitié-indivise chacun, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A BASTELICA (Corse du Sud)

Une maison à usage d'habitation, cadastrée section AC N°407 lieudit DOMINICACCI pour 02 a 57 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis
Maître Paul CUTTOLI